



HAL
open science

Les marchés nocturnes de rue à Yaoundé (Cameroun). Entre système D et désordre urbain.

Nicolas Noël Chabanel Owona Ndonga

► **To cite this version:**

Nicolas Noël Chabanel Owona Ndonga. Les marchés nocturnes de rue à Yaoundé (Cameroun). Entre système D et désordre urbain.. NIGHT STUDIES. REGARDS CROISÉS SUR LES NOUVEAUX VISAGES DE LA NUIT, 2020. hal-02882554

HAL Id: hal-02882554

<https://hal.science/hal-02882554v1>

Submitted on 3 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de
Luc Gwiazdzinski,
Marco Maggioli, William Straw

NIGHT STUDIES

REGARDS CROISÉS
SUR LES NOUVEAUX VISAGES DE LA NUIT

Préface de Véronique Nahoum Grappe
Postface de Benjamin Mauduit

l'innovation autrement
Elya Éditions

SOMMAIRE

Préface

<i>Déréalisation nocturne</i>	11
Véronique Nahoum Grappe (IIAC-EHESS, Paris, France)	

Introduction

<i>Ouvrir les nuits</i>	19
Luc Gwiazdzinski (Université Grenoble Alpes, France)	
Marco Maggioli (Università di Lingue e Comunicazione, Iulm, Milan, Italie)	
Will Straw (McGill University, Montréal, Canada)	

Histoire

<i>Le portrait littéraire de la vie nocturne d'une ville antique : Rome</i>	29
Maëlle Le Bivic (Université de Lille, Lille, France)	

Perceptions

<i>Obscurités urbaines : Vivre dans le noir, voir dans le noir</i>	49
<i>Sens et sensations : Vivre la nuit, défier l'obscurité, faire face à la ville</i>	
Salomé Vincent (Université de Paris-Sorbonne, France)	
<i>Figuration de la nuit comme espace parallèle de pensées et de projections humaines. Le cas de la cellule et de la chambre</i>	66
Dany Stéphane Minko (Université de Yaoundé 1, Cameroun)	

Représentations

<i>Lo spazio vissuto della notte: un'indagine sulle percezioni e le abitudini dei ricercatori precari nell'epoca neoliberalista</i>	79
Federica Epifani (University of Salento, Italie)	
<i>Raccontare l'oscurità.</i>	96
<i>Notti di guerra e di fuga attraverso i graphic novel</i>	
Antonella Rinella (University of Salento, Italie)	
Francesca Rinella (University of Bari Aldo Moro, Italie)	

Activités

- Les marchés nocturnes de rue à Yaoundé (Cameroun).* 117
Entre système D et désordre urbain
Nicolas Owona Ndounda (National Centre for Education, Cameroun)
- Venezia di notte.* 138
Frontiera della colonizzazione turistica o spazio-tempo per pratiche sociali?
Federica Letizia Cavallo (Università Ca' Foscari Venezia, Italie)
Giuseppe Tomasella (Università Ca' Foscari Venezia, Italie)

Espace public

- Nightscares and the social role of public space* 165
Mar Santamaria Varas, Pablo Martinez Diez
(300.000 Km/s, Institute of Advanced Architecture of Catalonia, Espagne)

Nuits d'ailleurs

- La nuit de Tokyo Drifter : l'espace-temps tokyoïte après Fukushima* 187
Suzanne Beth (McGill University, Montréal, Canada)
- A Socialist night? Governing through lights in the post-war* 208
Lucie Dušková (Charles University, Prague, République tchèque)

Populations

- Dall'oscurità del giorno alla visibilità della notte: homelessness e geografie della marginalità urbana nella notte contemporanea* 225
Daniele Paragano (Università Niccolò Cusano – Telematica Roma, Italie)
- La nuit comme révélateur des pratiques genrées et localisées de l'espace urbain (périphérique)* 241
Edna Hernandez (Université de Bretagne Occidentale, Brest, France)
Emmanuelle Faure (Université Paris Nanterre, Paris, France)
Corinne Luxembourg (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette, Paris, France)

Mise en lumière

- Parcours nocturnes en plein jour :* 267
la scénographie sombre du musée du Quai Branly (Paris)
Mathilde Thouron (Laboratoire d'Architecture de Toulouse, France)

Poésie

- Notturmi elettrici e metallici nel teatro del primo Marinetti:* 287
riletture della geografia e della poesia della notte da Poupées
électriques a Elettricità
Cristina Trincherio (Università degli Studi di Torino, Turin, Italie)

Prospectives

- Notti che si accendono, notti che si spengono* 305
Andrea Giansanti (Università degli studi Nicolò Cusano, Roma, Italie)
- Alla ricerca dei confini non ancora accaduti* 316
Timothy Tambassi (Università del Piemonte Orientale, Vercelli, Italie)
- Les paysages du Berghain, un espace de discipline de soi.* 326
Libération et régulation normative des comportements
dans une boîte de nuit berlinoise
Nathanaël Wadbled (Université de Lorraine, Nancy, France)

Conclusion

- Le champ émergent des "Night Studies"* 347
Première esquisse d'une généalogie
Luc Gwiazdzinski (Université Grenoble Alpes, France)
Marco Maggioli (Università di Lingue e Comunicazione, Iulm, Milan, Italie)
Will Straw (McGill University, Montréal, Canada)

Postface

- Politiques nocturnes à l'épreuve du terrain* 375
Les nuits plurielles de Nantes
Benjamin Mauduit (Élu à la Vie nocturne de la Ville de Nantes, Nantes, France)

Biographies des auteurs

- S. Beth / F.L. Cavallo / L. Dušková / F. Epifani / E. Faure /* 380
A. Giansanti / E.H. Gonzales /
L. Giazdzinski / M. Le Bivic / C. Luxembourg / M. Maggioli / 381
M. Santamaria Varas / P. Martinez Diez / B. Mauduit /
D.S. Minko / V. Nahoum Grappe / N. Owona Ndounda / 382
D. Paragano / A. Rinella / F. Rinella / W. Straw /
T. Tambassi / M. Thouron / G. Tomasella / C. Trincherro / 383
S. Vincent / N. Waddled /

LES MARCHÉS NOCTURNES DE RUE À YAOUNDÉ (CAMEROUN). ENTRE SYSTÈME D ET DÉSORDRE URBAIN

Nicolas Owona Ndounda

Introduction

La nuit¹ comme temps particulier de la vie d'une ville, a longtemps été négligée à la fois par les scientifiques et par les politiques urbaines (Gwiazdzinski 2005, 20). En Afrique, cette négligence des *nightlife studies* est encore plus prégnante, malgré quelques travaux sur le sujet (Nga Ndongo 1975 ; Owona Ndounda 2009 ; Fouquet 2011). Cela s'illustre sur le plan administratif par une quasi-absence de régulation de ce temps particulier de la vie des villes². Pourtant, nous assistons au développement d'une forme d'économie nocturne, fondée sur le dynamisme de la vie urbaine marchande et festive.

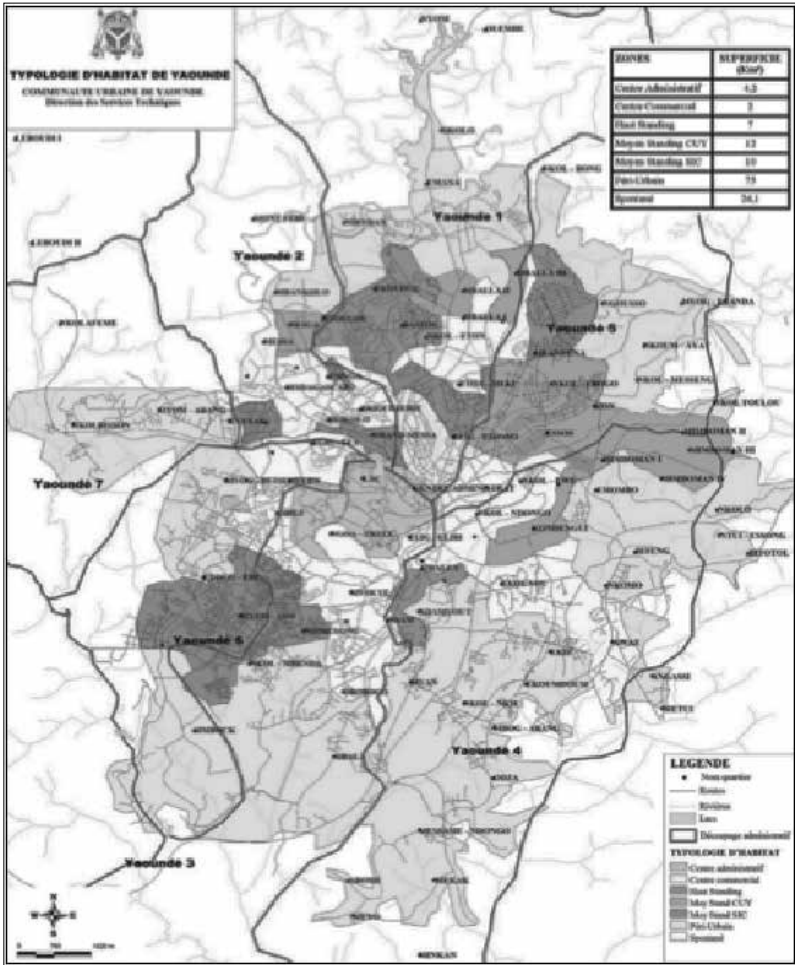
Des études menées sur la vie de nuit, que ce soit en Occident ou en Afrique, nous pouvons retenir, parmi tant d'autres, quatre aspects majeurs de la ville nocturne :

- la ville qui dort ;
- la ville qui s'amuse (dimension récréative de la ville nocturne) ;
- la ville de garde (sécurité, salubrité et santé) ;
- et la ville qui travaille (Gwiazdzinski 2005).

C'est précisément la ville qui travaille qui nous intéresse dans cette étude sur les marchés nocturnes et leur impact sur l'ordre urbain.

1 Nous considérons la *nuit* dans cette étude comme l'espace-temps compris entre 18h. et 6h. Il s'agit de l'heure à laquelle le soleil se couche et l'heure où il se lève généralement au Cameroun. L'obscurité qui s'installe au coucher du soleil, oblige les commerçants soit à quitter les marchés communaux peu ou pas du tout éclairés, soit à investir les abords des routes et carrefours où l'on retrouve des lampadaires.

2 Au Cameroun, nous pouvons relever l'existence d'une réglementation en ce qui concerne l'exploitation des débits de boissons alcoolisées par exemple. Il s'agit du décret n. 90/1483 du 9 novembre 1990, fixant les conditions et les modalités d'exploitation des débits de boissons. En son article 13, il fixe les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons comme suit : – vente à emporter : de 6 heures à 21 heures ; – vente à consommer sur place : de 6 heures à minuit. En l'absence d'un organe en charge du respect de cette réglementation horaire, il n'est pas rare que les débits de boissons restent ouverts toute la nuit durant. Jusqu'ici, il n'existe aucune politique urbaine consacrée à la vie nocturne.



Carte 1. Typologie de l'habitat de Yaoundé.
Source : Communauté urbaine de Yaoundé, 2016.

Dans les villes africaines en général, « les marchés sont des équipements nécessaires, on pourrait presque dire “naturels” des quartiers. [...] Cependant si des quartiers se développaient hors des réglementations, chose banale, on peut être assuré que bientôt un marché serait créé. » (Maximy 1987, 319).

Les marchés sont donc des facteurs et des témoins de l'urbanisation (Maximy 1987), une donnée inhérente à la construction d'un quartier.

Cuonzo (2003) distingue trois types de marchés : le grand marché, le marché du quartier, et le marché nocturne. Si les deux premiers ont une existence formelle et se déroulent généralement selon une réglementation bien précise, les marchés nocturnes sont des marchés qui ont la particularité de se tenir en fin de journée ou en soirée. D'un côté, ils ont lieu en fin de journée, au moment où la plupart des personnes sont plus disponibles (sortie du travail), et d'un autre côté, les marchés nocturnes dégagent une atmosphère particulière de détente et de loisirs. Le marché nocturne est une caractéristique urbaine que l'on ne retrouve pas dans les villages et qui s'installe dans les unités de quartier de la ville. Dans la ville spontanée (non planifiée), il prend la forme d'une succession de petits bancs commerciaux s'étalant le long des rues principales qui deviennent ainsi des lieux d'échange et non seulement de déplacement (Cuonzo 2003, 272). Très souvent spontanés, ces petits marchés nocturnes s'organisent et prennent place dans les rues. Du fait de la crise économique que subit le Cameroun depuis le milieu des années 1980, les conditions de vie ne cessent de se dégrader pour une partie des habitants de la ville de Yaoundé. C'est un terreau favorable à l'émergence d'une économie souterraine, hors du contrôle de l'autorité administrative.

Dans cette analyse sur les marchés nocturnes, nous nous appuyons sur deux théories : le désordre social et la théorie de la « fenêtre brisée » (*broken window theory*). Issue de la sociologie, la théorie du *désordre social* postule que les inégalités économiques, l'hétérogénéité ethnique et l'instabilité résidentielle contribuent au désordre collectif et, au final, à la violence. La mise en place des marchés de nuit, comme nous le verrons, est la résultante des inégalités économiques et sociales de la ville de Yaoundé. La théorie de la *fenêtre brisée* quant à elle, est tirée de la criminologie. Elle se fonde sur l'hypothèse que le désordre urbain a des effets symboliques et normatifs qui contribuent à la criminalité et à la violence qui s'y rattache. La théorie de la *fenêtre brisée*³ est la conclusion d'une expérience réalisée par James Q. Wilson et Georges L. Kelling dans la ville de Newark aux États-Unis. Elle consistait à remplacer les patrouilles de police motorisées par des patrouilles de police à pied. Si la pratique n'eut aucun effet sur le taux de criminalité, elle inspira

3 La théorie de la « fenêtre brisée » est née d'un article de **Wilson et Kelling (1982)**. La théorie fut développée plus tard dans un ouvrage de *Kelling et Coles (1996)*.

pourtant aux habitants le sentiment que le voisinage était devenu plus sûr et la présence régulière d'officiers de police expérimentés parvint à restaurer une sorte d'ordre public. Les auteurs constatent que : « *If a window in a building is broken and is left unrepaired, all the rest of the windows will soon be broken. [...] One unrepaired broken window is a signal that no one cares, and so breaking more windows costs nothing. (It has always been fun.)* » (Wilson, Kelling 1982, 31). Le fait d'être face à une chose détériorée amène à continuer la détérioration des autres choses. En d'autres termes, les choses moins endommagées sont moins enclines à le devenir, et vice-versa.

Notre objectif n'est pas de connoter *ipso facto* le désordre urbain et la violence. Mais d'analyser le lien entre la qualité de vie en ville, et l'inclination des populations à produire du désordre. En effet, dans le cas des rues de Yaoundé, un questionnement émerge de nos observations : qu'est-ce qui fait de la nuit le temps propice pour ces commerces de rue ? Puisque les marchés de rue nocturnes ne se développent pas dans tous les quartiers, y a-t-il un lien entre le type d'habitat et leur développement ? Les activités commerçantes nocturnes, malgré le désordre qu'elles provoquent, ne sont-elles pas finalement un mal nécessaire ?

Nous tentons de répondre à ces questions à travers des données primaires et empiriques, fondées principalement sur des recherches documentaires : l'observation et les entretiens semi-directifs menés entre les mois de septembre 2017 et avril 2018. Pour les besoins de cette recherche nous avons rencontré 50 commerçants nocturnes en entretiens semi-directifs. Il s'agit de 30 hommes, dont l'âge est compris entre 20 et 35 ans, et de 20 femmes, dont l'âge est compris entre 20 et 50 ans. Les acteurs masculins de la petite économie marchande (PEM), ont un âge qui excède rarement 40 ans. Nous ne saurions affirmer la représentativité de notre échantillon, car pour cela, il faudrait avoir le nombre total des commerçants nocturnes (population-mère), ce qui est bien difficile. Nos entretiens ont été effectués dans les quartiers Biyem-Assi, Mendong, Efulan, Melen, et Mfandena⁴, qui nous ont semblé représentatifs au regard du succès de leurs marchés nocturnes de rue. Si ces résultats ne sauraient être généralisés, ils nous servent tout de même de modèle dans l'effort pour dresser un portrait du commerçant nocturne.

4 Pour toutes les occurrences des noms de quartiers, se référer à la Carte 1 : *Typologie de l'habitat de Yaoundé*.

Notre objectif est d'étudier la conquête de la nuit par les populations de la ville de Yaoundé en quête de solutions face à la vulnérabilité économique.

État des lieux du désordre urbain nocturne dans la ville de Yaoundé

La notion de désordre urbain peut avoir diverses définitions selon le point de vue adopté. Ce terme est utilisé de manière courante chez les sociologues et les géographes, pour lesquels, il est synonyme de violence urbaine, d'incivilité ou du malaise des banlieues⁵. Les « désordres » sont de plus en plus associés à des contextes urbains spécifiques, à des formes architecturales qui défigurent la ville. Ils sont compris comme des dysfonctionnements sociaux liés à un manque de qualité urbaine et de lisibilité de l'espace. Ainsi, la constitution de l'espace urbain dépend-elle du contrôle des comportements qui l'affectent. On comprend alors que :

Le désordre est inhérent à la ville en tant qu'il est la concrétisation d'un processus dialectique complexe qui met en œuvre des intérêts contradictoires de forces opposées. Les dimensions humaines, culturelles mais aussi économiques et sociales de la ville sont le ferment de son instabilité physique. L'ordre urbain n'est que le moment exceptionnellement fugace d'un équilibre spatial fragile qui correspond à l'affirmation et à la domination temporaire d'un intérêt dominant (Vasseur 1997, 164).

Wesley G. Skogan (1992) définit la notion de « désordre urbain » en l'étendant au-delà des pratiques relevant de la délinquance. Il la regroupe en deux composantes, l'une sociale et l'autre physique. Le *désordre social* recouvre l'ébriété sur la voie publique, les gangs, le harcèlement et les faits de violence dans la rue, le trafic de drogue, le vagabondage et la présence dans les rues de personnes sans domicile fixe souffrant souvent de troubles mentaux. Le *désordre physique* quant à lui, se manifeste principalement par le vandalisme, l'abandon de bâtiments dégradés qui attirent marginaux, malfrats et prédateurs sociaux de tous acabits et l'accumulation d'ordures et de déchets dans les rues. Le désordre urbain est donc tout acte posé ou comportement adopté, qui perturbe les populations dans leurs activités, porte atteinte aux équipements publics ou à leur bon fonctionnement et au cadre de vie.

5 Pour plus de détails, lire entre autres : Baulaigue (2003), Boquet (2008) et Macé (1999).

Ces différentes définitions nous permettent de résumer le désordre urbain nocturne dans la ville de Yaoundé, à travers l'image qui suit :

À la nuit tombée, les nombreux bars qui, dans certains quartiers tel que Essos⁶, partagent pratiquement les mêmes murs, rivalisent de décibels pour attirer le plus de clients possibles. Dans le même temps, les églises revivalistes, jamais bien loin des bars, font entendre leurs fanfares afin de combattre ces musiques « mondaines ». Le marcheur nocturne a du mal à se frayer un chemin dans ces rues où se côtoient poubelle à ciel ouvert, effluves d'ammoniac des toilettes improvisées aux abords des bars, klaxons des automobilistes et taxi-motos embourbés dans des embouteillages logiquement créés par une route que les commerçants contribuent à amoindrir. À côté des vendeurs de chaussures et de vêtements, se sont installées les vendeuses de beignets ou de poisson à la braise. Les fumées dégagées par leurs préparations en rajoutent à la pollution. Entre ces commerçants dont la rue est le comptoir, éclatent une violente dispute à cause des eaux usées déversées le long de la chaussée, faute de caniveaux.

Le 19 avril 2002, le préfet du Mfoundi⁷ a créé un comité de lutte contre le désordre urbain dans son unité administrative, avec en ligne de mire, la ville de Yaoundé, chef-lieu de son département et capitale du Cameroun. À ce jour, il n'a eu aucun impact concret sur le désordre urbain diurne. Pour la nuit, il est encore plus difficile de mettre en place une quelconque régulation.

Dans la ville de Yaoundé, nos observations nous ont permis de répertorier cinq aspects du désordre urbain : occupations anarchiques du domaine public ; insalubrité ; dégradation des infrastructures et équipements publics ; problème de circulation ; nuisances et pollution.

Dans cette analyse, notre attention se porte principalement sur l'occupation anarchique du domaine public, à travers les petits commerces qui fleurissent aux abords des chaussées une fois la nuit tombée.

6 « Selon le Syndicat national des exploitants des débits de boissons du Cameroun (Synedeboc), dans ce quartier de la capitale camerounaise, il existe 142 bars, sur une rue d'à peine 2,5 km. Soit 1 bar tous les 17 mètres. Le chiffre est revu à la hausse les habitués du coin. Il existe des bars clandestins non recensés, indiquent-ils ». Source, URL : <http://cameroun24.net/blog/?pg=actu&ppg=0&pp=&cid=19298>, consulté le 26/07/2018.

7 Selon le Décret n. 2008/377 du 12 novembre 2008, fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services : « Art. 3 (1) Le gouverneur et le préfet sont dans la région et le département, respectivement, représentants du président de la République, du gouvernement et de chacun des ministres ».

Commerce diurne ou le paradoxe d'un espace-temps réglementé

Les marchés diurnes sont réglementés. Paradoxalement, c'est aussi la mise en application de cette réglementation par les agents de police qui est source de conflits avec les commerçants. Cependant, ces problèmes diurnes ne sauraient expliquer, à eux seuls, l'existence des marchés nocturnes de rue. L'autre raison est la vulnérabilité professionnelle des habitants de Yaoundé.

Problèmes des commerçants diurnes et prolifération des marchés nocturnes de rue

Pour analyser les problèmes que rencontrent les commerçants diurnes, nous avons choisi d'orienter notre étude vers le marché Moko-lo⁸. Situé dans la commune du deuxième arrondissement de Yaoundé, ce marché est l'un des plus anciens de la ville (Bopda 1997 ; Franqueville 1984). Son extension s'est faite dans les années 1980, caractérisée par une modernisation des infrastructures, avec la construction de hangars pour les commerçants (Franqueville 1984). Toutefois, en dépit de ces dispositions, le marché a attiré d'autres acteurs qui, à défaut d'espace ou de moyens d'acquisition des hangars construits par la Communauté urbaine de Yaoundé (CUIY)⁹, ont envahi les voies publiques ou se sont lancés dans la vente à la sauvette (ces vendeurs sont appelés *sauveteurs* au Cameroun)¹⁰. Depuis le début des années 2000, la CUIY, avec le soutien des forces de maintien de l'ordre (FMO), principalement la po-

8 Pour toutes les occurrences des noms de marchés, se référer à la Carte 2 : *Les marchés de la ville de Yaoundé, bâtis par la CUIY*, voir plus loin. La carte présente les marchés qui ont été construits par la CUIY. Cependant, il en existe d'autres, gérés par les communes d'arrondissement de Yaoundé. Au total, la ville compte 17 grands marchés à ce jour, répartis selon les arrondissements : Yaoundé Ier, 3 marchés ; Yaoundé IIe, 3 marchés ; Yaoundé IIIe, 3 marchés ; Yaoundé IVe, 2 marchés ; Yaoundé Ve, 3 marchés ; Yaoundé VIe, 3 marchés.

9 Créée par le décret n. 87/1365 du 24 septembre 1987, la CUIY est une collectivité territoriale décentralisée qui gère, sous la tutelle de l'État camerounais, les affaires locales en vue d'assurer le développement économique social et culturel des populations de la ville de Yaoundé. Il a à sa tête un délégué du gouvernement.

10 Généralement, ce mot est écrit ainsi « sauveteur » (Walther 2006). C'est aussi cette orthographe que privilégie l'Association nationale des sauveteurs du Cameroun (ANESCAM). De notre point de vue, il serait plus juste de l'écrire ainsi : « sauvetteur ». Cela permettrait de le différencier à l'écrit, d'un sauveteur, personne qui participe à un sauvetage.

lice et les agents municipaux, tente de mettre fin à ce désordre urbain, à travers des opérations régulières de déguerpissement de ces voies publiques. Ces actions ont donné lieu à des confrontations fréquentes, parfois violentes, avec les *sauveteurs*¹¹.

Ces opérations de déguerpissement ne vont pas sans effort de relogement. Le 27 juillet 2017, la CUY a inauguré des boutiques construites au sein du marché Mokolo. Cependant, la plupart de ces comptoirs et boutiques restent toujours sans occupants. Les commerçants, qui continuent d'écumer les trottoirs, jugent les prix de la location plus qu'excessifs¹². Pourtant, le coût des espaces pourrait, à première vue, être accessible à tous les commerçants du marché Mokolo. En effet, le loyer mensuel officiel pour un comptoir de 1m² est de 10 000 FCFA. En ce qui concerne les boutiques, il varie de 30 000 FCFA à 70 000 FCFA selon les superficies. La gestion de ces espaces a été confiée à des sous-traitants, ce qui oblige les commerçants à la clandestinité. Ces sous-traitants auraient acquis les droits auprès de la CUY¹³. Les spéculations entretenues par ces particuliers dissuadent les commerçants d'investir dans une location. Ces derniers dénoncent des prix de loyers changeant et l'exigence de payer un an à l'avance, ainsi que des brutalités et arnaques en tous genres de la part des FMO et des agents communaux¹⁴. De plus, ceux des commerçants qui investissent dans ces boutiques, ont du mal à réaliser des bénéfices, les clients tardant encore à s'y rendre. Au-delà de ces problèmes, relevons que le marché Mokolo est construit dans la commune d'arrondissement de Yaoundé IIe (CAY2). Si les bâtiments du marché appartiennent à la CUY, les commerçants doivent en plus payer une taxe journalière à la CAY2 de 500 FCFA (0,76 €), sous peine de perdre leur place. Mais là encore,

11 Quelques journaux en ligne ont relayé les conflits entre sauveteurs et FMO. Lire les liens : <https://actucameroun.com/2016/10/06/cameroun-lutte-contre-le-desordre-urbain-a-yaounde-la-milice-de-la-communaute-urbaine-met-le-desordre-a-messassi/> ; http://cameroun24.net/actualite-cameroun-March_C3_A9_Mokolo_3A_Le_calme_est_revenu_-1-1-27452.html?pr=51809&lang=fr ; <http://www.cameroon-info.net/article/apres-laffrontement-du-marche-mokolo-75-sauveteurs-deferes-au-parquet-150111.html>. Consultés le 30/07/2018.

12 WILSON, *sauveteur*, entretien tenu le 17 octobre 2017 à Yaoundé.

13 Selon un de nos informateurs auprès de la CUY, cette dernière a dû faire appel à des investisseurs privés pour la construction des espaces. Par cet investissement, ces personnes ont obtenu le droit de gérer ces espaces commerciaux durant un temps qui ne nous a pas été précisé. C'est à la fin de leur temps de gestion que les espaces seront rétrocédés à la CUY (entretien tenu le 19 mars 2018 à Yaoundé).

14 ASSANA, *sauveteur*, entretien tenu le 17 octobre 2017 à Yaoundé.

les commerçants ne sont pas à l'abri d'arnaques de la part des agents communaux. Tous ces facteurs augmentent donc les tensions entre les commerçants d'un côté et la CUY et les FMO de l'autre.

Nous avons schématisé l'arbre à conflits entre les commerçants et la CUY et les FMO au marché Mokolo. Cet outil nous permet d'analyser les causes immédiates et profondes de ce conflit. Notre but est d'opposer aux causes déjà identifiées des options de réponses à la fois du gouvernement et des commerçants. En effet, ceux-ci trouvent des moyens de contourner le conflit afin de survivre. Il apparaît au final que, face aux multiples problèmes des marchés diurnes, les marchés nocturnes de rue sont une des réponses que les commerçants apportent à ces situations de conflits.

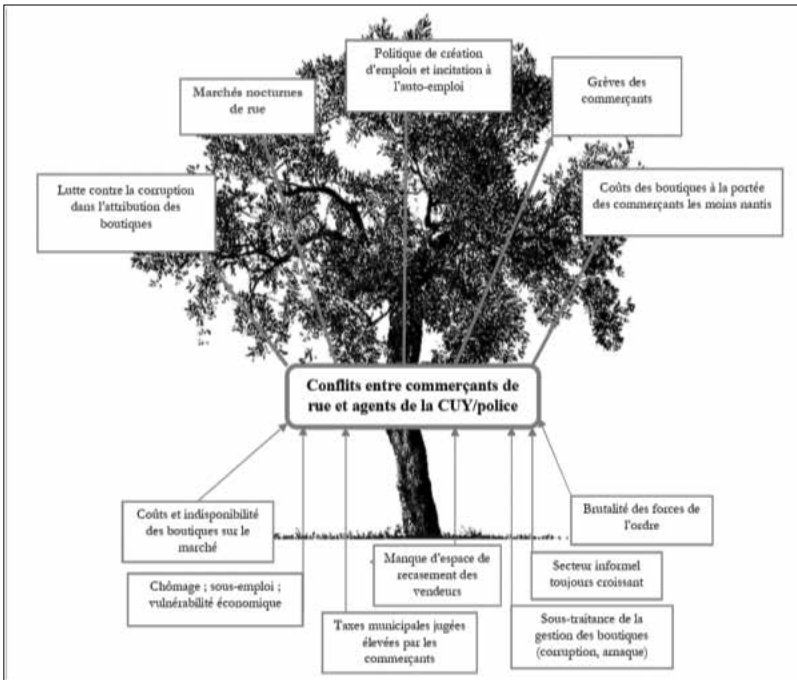


Figure 1. Arbre à conflits du marché Mokolo de Yaoundé ¹⁵

15 Image originale obtenue à partir du site <https://archzine.fr/lifestyle/art/comment-dessiner-un-arbre/> consulté le 28/07/2018.

Nos entretiens nous ont permis de constater que, seuls les hommes (38 %), commercent à la fois le jour et la nuit. Les femmes quant à elles, s'installent dès 16h. pour le commerce de nourriture (beignets, poisson à la braise, maïs et plantain à la braise entre autres). Celles qui vendent les vivres dans les marchés communaux en journée se font généralement remplacer par leurs parents ou amis dans les marchés nocturnes. Comme nous l'avons souligné plus haut, parfois les activités commerciales vont sans discontinuer du jour à la nuit. Certains carrefours tels que ceux de Biyem-Assi ou de Melen, offrent la possibilité à certaines vendeuses de pratiquer leurs activités du matin à la nuit.

Celles-là habitent généralement non loin du marché de quartier où elles pratiquent leurs activités. C'est donc de 16h. à 22h. environ (en fonction de la densité de la clientèle), que se tiennent les marchés nocturnes de rue. Notons cependant que les activités commerciales pratiquées aux abords des bars ont un fonctionnement lié à l'activité de ceux-ci. Les raisons évoquées par nos enquêtés pour justifier le choix de la nuit pour leurs activités commerciales sont les suivantes (plusieurs choix de réponses possibles) :

- volonté de liquider le stock de marchandises (46 %) ;
- vendeurs-vendeuses scolarisés en journée (23 %) ;
- éviter les taxes des marchés communaux (75 %) ;
- éviter les confrontations avec les FMO (82 %) ;
- s'occuper de la maison en journée (10 %) ;
- chercher la marchandise en journée (25 %).

Les commerçants souhaitant liquider leurs stocks de marchandises sont ceux qui vendent en journée dans les marchés communaux. Plusieurs jeunes, surtout à Ngoa Ekelle (quartier où est situé l'Université de Yaoundé I), sont scolarisés en journée et commerçants le soir. Les personnes qui cherchent la marchandise en journée sont surtout les vendeuses de nourritures (beignets...). Une caractéristique de ces activités est leur caractère informel, marqueur de la vulnérabilité professionnelle des habitants de Yaoundé.

*Vulnérabilité professionnelle des habitants de Yaoundé :
terreau favorable à la débrouillardise nocturne*

Plusieurs études, même si elles ne sont pas très récentes, ont analysé la situation de l'emploi dans la ville de Yaoundé¹⁶.

16 Voir notamment : ANJUENNEYA NJOYA, A. *et al.* (2008), DIAL et DSCN (1994), FODOUOP, K. (1991), INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CAMEROUN (2011).

Notre propos n'est donc pas de nous consacrer à nouveau au sujet de manière exhaustive. Il ressort néanmoins que le Cameroun a connu une longue période de récession économique du milieu des années 1980 au début des années 2000. Elle a eu pour corollaires : les programmes d'ajustement structurel, marqués par la privatisation de nombre de sociétés publiques ; la division par deux des salaires des fonctionnaires à la fin de l'année 1993 ; la dévaluation du Franc CFA etc.

Dans le même temps, la population camerounaise n'a cessé d'augmenter, passant de 7 663 246 habitants en 1976 à 17 463 836 habitants en 2005, pour atteindre 21 917 602 d'habitants en 2015 (INS 2015, 57). Le taux d'urbanisation, quant à lui, est passé de 28,5% en 1976 à 48,8% en 2005 (INS 2015, 59). Tout ceci a renforcé ce que Le Bris (1992) appelle « la crise urbaine ». Ceux qui avaient perdu leurs emplois, ont gonflé les effectifs du secteur informel, et singulièrement les effectifs des vendeurs sur les marchés de rue diurnes et nocturnes.

Les activités informelles sont devenues progressivement une part essentielle de l'économie de la cité. Les structures urbaines ont absorbé ces flux, au prix de mutations violentes ; l'incapacité des autorités de gestion des villes pour accompagner cette croissance s'est finalement traduite par une augmentation continue des dysfonctionnements urbains. Au début de la décennie 1990, le secteur informel occupait moins de 30% de la population urbaine. Du fait de la crise économique, il est aujourd'hui le principal employeur, dans le pays en général et à Yaoundé en particulier, avec plus de 90% des actifs qui y exercent (INS 2011).

Dans ces conditions, le « *système D* » s'érige en une composante importante de la réalité socio-économique d'une ville. La débrouillardise est donc la preuve de l'esprit d'entrepreneuriat qui caractérise un peuple réduit à la survie. Il est très courant à Yaoundé, de s'entendre dire : « je me débrouille/on se débrouille », « je me bats », « ce que je vois, je fais, ce que je ne vois pas, je ne fais pas », « on est au front ». Les *Yaoundéens* se « battent » en tentant l'aventure européenne clandestinement, en honorant un contrat à temps partiel dans une société ou une entreprise, en lavant des voitures, en travaillant comme chauffeur de taxi-auto ou de taxi-moto ou encore, en faisant du petit commerce nocturne aux abords des rues.

Les raisons de cette activité nocturne divergent d'un sexe à l'autre. Notons que chaque sujet nous donnait plusieurs raisons. Les pourcentages indiqués à ce niveau sont donc cumulatifs.

Ainsi, pour les hommes :

- payer les frais de concours et de scolarité (30%) ;
- subvenir à ses besoins (nutrition, loyer, santé...) (100%) ;
- aider les parents (10%) ;
- aider les frères et sœurs (20%) ;
- chercher le capital pour une autre activité (40%) ;
- aller en Europe (2%).

Pour les femmes :

- arrêt de la scolarisation (3%) ;
- grossesses et monoparentalité, parce que le père n'assume pas ses responsabilités ou est simplement décédé (40%) ;
- les charges de la famille dont elle est l'aînée (10%) ;
- subvenir aux besoins (nutrition, loyer, santé...) (100%) ;
- chercher le capital pour une autre activité (20%) ;
- ne pas dépendre des hommes, « se battre par soi-même » (75%) ;
- frais de scolarité et de concours (10%).

Le récit de vie d'un commerçant de rue nocturne nous permet de mieux cerner certaines motivations des jeunes qui s'investissent dans cette activité. Felix est originaire de la région de l'Ouest-Cameroun. Âgé de 27 ans, il est installé au quartier Ngoa-Ekelle (lieu-dit Bonamoussadi). C'est en 2014 qu'il a commencé à vendre des chaussures au lieu-dit carrefour CRADAT. Il est étudiant en chimie à l'Université de Yaoundé I :

J'ai obtenu mon bac en 2012 à Bafoussam. Je suis venu m'installer ici à Yaoundé chez mon grand-frère. Il vendait aussi les chaussures ici au carrefour. C'est avec cela que nous vivions. Il a obtenu le concours de l'école normale de Yaoundé en 2014. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à vendre à sa place. Je venais souvent avec lui pour voir comment ça se passe. J'ai été bien initié. Le matin, très tôt, je vais au marché Mokolo au « déballage »¹⁷. J'achète les chaussures chez ceux qui rapportent les ballots de Douala. Ensuite je vais à l'université. C'est pour cela que c'est le soir que je vends. Je le fais jusqu'à 22h et je rentre étudier.

17 Le *déballage* dans le langage camerounais, s'entend comme l'endroit où les vendeurs de marchandises en gros écoulent leurs produits. Ces ventes se déroulent très souvent à l'aube dans les marchés communaux.

Le cas de ce jeune est à l'image de quelques étudiants qui sont obligés de trouver par eux-mêmes les moyens de leurs subsistances en plus de leurs activités académiques. Nous remarquons que les hommes exercent dans le secteur de la vente de vêtements, de sacs et chaussures en tout genre. Les femmes, elles, s'illustrent surtout dans la vente de nourriture (beignets-bouillie-haricot ; poisson braisé ; maïs braisé entre autres). Elles se font souvent accompagner par leurs enfants. Malgré tout, celles dont l'âge est compris entre 20 et 25 ans, avec ou sans enfants, ont les mêmes objectifs que les hommes : avoir un commerce plus fructueux, avoir les moyens de présenter les concours ou de régler les frais de scolarité. Si le commerce nocturne de rue semble n'être qu'un tremplin pour certains commerçants, nous nous sommes interrogé sur l'ancienneté de notre échantillon dans cette activité. Pour les hommes, l'ancienneté n'excède pas 5 ans. En effet, 60% parlent d'une ancienneté de 3 ans ; 10% une ancienneté de 4 ans et 30% une ancienneté de 5 ans. Les explications divergent. La diversification des activités économiques nous a permis d'observer que les activités marchandes de la nuit ne sont pour les hommes qu'un tremplin pour d'autres activités à plus fort rendement. On vend de nuit pour avoir un capital parce que l'on a en vue une affaire plus légale, plus rentable, et moins contraignante. Ou pour payer ses frais de scolarité ou de concours. Quant aux femmes, l'ancienneté est souvent plus grande et va parfois au-delà de 10 ans. Ainsi, 20% ont une ancienneté de moins de 5 ans (dans cette tranche, on retrouve essentiellement les femmes de moins de 30 ans) ; 30% ont une ancienneté de plus de 5 ans et 50% une ancienneté de 10 ans et plus. Pour ces deux dernières tranches (5 ans et plus de 10 ans), nous avons des femmes de plus de 30 ans, souvent cheffes de famille, veuves ou séparées, élevant leurs enfants seules.

Étude de cas de quelques marchés nocturnes de rue à Yaoundé

Par marché, nous entendons deux entités territoriales distinctes. Il désigne d'abord l'équipement bâti par la municipalité, uniquement. Cependant, le marché peut s'étendre au-delà de l'espace bâti, ou s'improviser à des endroits où il n'existe pas de marché municipal. Dès lors, on parle de zone commerciale. Schématiquement, ce processus d'extension est le résultat de deux phénomènes : l'occupation du domaine public et la transformation du tissu urbain de propriété privée. Dans le premier cas il s'agit essentiellement de l'occupation de l'emprise des voies de toutes les rues et avenues limitrophes, par la vente ambulante

ou sous abri. Le plus souvent cette occupation s'accompagne d'une transformation progressive du bâti riverain, par ajouts d'auvents et par transformation en boutiques. Dans le second cas, on observe la substitution progressive de la fonction habitat au profit de la fonction commerciale (Paulais 1998, 36). On comprend dès lors que la localisation d'un grand marché dans un quartier porte à un niveau très élevé la densité des emplois informels. C'est le cas des marchés de Mokolo, Mvog-Mbi, Essos, Biyem-Assi et Melen entre autres. Ces marchés communaux ont cependant une particularité : leurs activités essentiellement diurnes. Une fois la nuit tombée, les activités se diversifient ou évoluent vers d'autres quartiers.

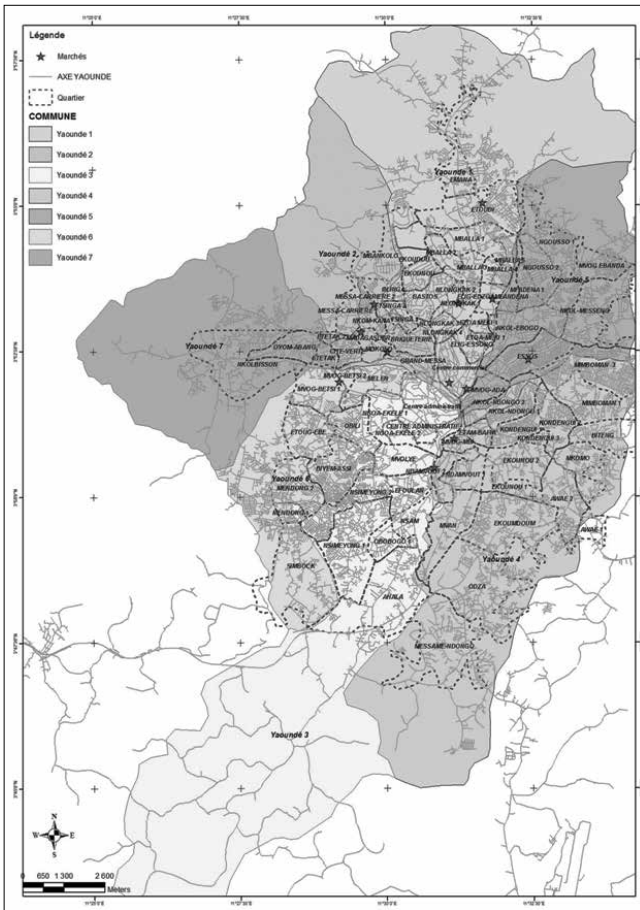
Le cas des marchés de Mvog-Mbi, Mfoundi et Mokolo nous offre un exemple de diversification. Dans ces trois marchés, nous retrouvons une forte activité des *bayam-sellam*¹⁸. Elles peuvent être classées en trois catégories : les *bayam-sellam* productrices et résidentes dans les villages environnant la ville de Yaoundé, les *bayam-sellam* relais villages-villes (celles qui vont acheter au village et viennent revendre en ville) et les *bayam-sellam* détaillantes fixes des villes. Celles qui nous intéressent sont celles des deux dernières catégories. En effet, c'est généralement de nuit que les livraisons des denrées du village vers la ville sont effectuées. Les raisons de ces voyages nocturnes sont multiples¹⁹ : mauvais état des routes, manque de véhicules de transport, ou quand il y en a, ils sont en mauvais état de marche et manque de papiers pour circuler librement. Il faut donc attendre la nuit lorsque les policiers se font moins présents sur les routes pour pouvoir circuler. Le risque à circuler en journée est de perdre tous ses gains à corrompre les forces de maintien de l'ordre. La nuit est donc le temps des affaires, le temps des voyages, à l'abri de toute régulation et de tout contrôle.

Si les marchés communaux voient leurs activités ralentir dans la nuit c'est aussi à cause du manque d'éclairage ce qui met en péril la sécurité des commerçants. Ainsi, dans la nuit, l'espace commercial des marchés communaux se limite aux trottoirs des routes environnant le marché, où l'on retrouve l'éclairage public. À défaut d'étendre l'espace commercial des marchés municipaux, les activités marchandes évoluent

18 Originaire du *pidgin* « *bayam-sellam* » naît dans la rencontre de *bayam* (acheter) et *sellam* (vendre) et désigne les femmes revendeuses de denrées alimentaires dans les marchés urbains.

19 Entretiens avec EDZIMBI (environ 35 ans), conducteur de car de transport, ligne Nkolafamba/Mvog-Mbi et VÉRONIQUE (environ 40 ans), *bayam-sallam*, le 10/10/16 à Yaoundé.

vers les quartiers pour favoriser le foisonnement des petits marchés nocturnes de rue. Certes, en journée, des activités existent dans les rues de la ville de Yaoundé (commerce ambulante, étals sur les trottoirs, vente de nourriture aux abords des rues, hangars de commerce...). Mais la nuit offre un nouveau visage à ces marchés : accroissement des commerçants et des clients ; diversification des marchandises vendues ; occupation d'un espace plus grand, entre autres. Tout ceci contribue à ce que De Villiers (1992) appelle « la petite économie marchande ».



Carte 2. Les marchés de la ville de Yaoundé, bâtis par la CUY.
Source : CUY 2016.

Parler de la petite économie marchande (PEM), c'est parler des hommes qui, confrontés aux problèmes de survie ou aux difficultés liées à la conjoncture, cherchent ou se créent des emplois. La connaissance des petites activités marchandes repérées dans plusieurs villes du Tiers Monde, Yaoundé en l'occurrence, implique l'identification des acteurs, c'est-à-dire la connaissance de leurs origines sociales et/ou de leur milieu dans ces villes.

À Yaoundé, les acteurs de la PEM habitent parfois des milieux totalement différents. Cela peut avoir une influence sur la nature et la localisation des petits métiers qui s'y créent ou sur l'orientation et le choix des hommes vers les activités marchandes. Ainsi, la vente de porc braisé, de friperie, de légumes, de fruits, de beignets-bouillie-haricot, de viande braisée (poulet, mouton ou bœuf) est géographiquement et socialement localisée. Les produits dans les marchés nocturnes de rue sont vendus en fonction des quartiers, de l'habitat et du niveau social des populations qui y vivent. Il est donc plus commun de trouver les petits marchés nocturnes de rue dans les quartiers à moyen standing, péri-urbains et spontanés. Les activités qui constituent la PEM nocturne peuvent être subdivisées en cinq (5) catégories :

- *Celles qui sont pratiquées en continu du jour à la nuit.* La vente de viande braisée (*soya*) par exemple, se fait à partir de 11h. et ne s'achève que vers 22h. ou simplement lorsque le stock de viande est écoulé. L'observation de quelques points de vente, nous permet de constater que c'est principalement de nuit, que la clientèle est la plus nombreuse. Elle est constituée de personnes qui rentrent du travail, de couples ou simplement d'amis qui souhaitent profiter de la soirée autour d'un met. Autrefois spécialité du quartier Briqueterie du fait de la forte concentration des populations originaires du Grand-Nord²⁰, la vente des *soyas* s'étend aujourd'hui à la plupart des quartiers péri-urbains et spontanés. Pratiquement chaque quartier ainsi désigné du fait de son habitat, a un point de vente de *soya*.
- *Celles qui se mettent en place une fois la nuit venue aux endroits où en journée sont présents d'autres types de commerces.* Au quartier Melen, lieu-dit « Ancien marché » ou « Total Melen », en journée, les activités marchandes se concentrent essentiellement autour

20 Les ressortissants des régions du Grand-Nord (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord), sont considérés comme les spécialistes de ce barbecue souvent fait à base de viande de bœuf, de poulet ou de mouton.

des produits vivriers. À la nuit tombée, ce sont des étals de friperie, de sacs en tout genre, ou de chaussures que l'on retrouve. Il y a donc transformation des activités marchandes du jour à la nuit.

- *Celles qui naissent dans la nuit.* Le carrefour désigné par « Chapelle Obili » au quartier Obili ou le « Carrefour CRADAT » au quartier Ngoa-Ekelle voient naître tous les soirs des marchés de chaussures. Les vendeurs improvisent des comptoirs à même le bitume et exposent leurs marchandises.
- *Celles qui se pratiquent le jour dans les marchés communaux et changent de lieux de vente dans la nuit.* Au marché d'Elig Edzoa, en journée, les vendeurs de chaussures occupent les étals à l'intérieur du marché. Mais pendant la nuit, ces vendeurs se déplacent vers le bord de la route, plus éclairé et plus sécurisé. Ou simplement, ils changent de quartier et s'installent au « Carrefour Mfandena ». Il est à remarquer que plusieurs commerçants rencontrés dans les marchés nocturnes sont également vendeurs diurnes dans les marchés communaux²¹.
- *Celles qui naissent autour des bars à forte fréquentation.* Ces petits marchés se spécialisent principalement dans la vente de nourriture (porc, poulet, et poisson braisés), dans la vente de cigarettes et autres whisky en sachet et préservatifs. C'est le cas de la rue Mini-Ferme Melen, « l'avenue des bars » au quartier Essos, l'axe Chapelle Kondengui-Carrefour Ekounou.

La problématique transport et circulation est indissociable de celle des équipements commerciaux et de leur organisation. Les marchés nocturnes ont la particularité de se former à des carrefours ou simplement à des points névralgiques des quartiers, où un grand nombre de clients potentiels peut être touché. Il se crée donc souvent de grands embouteillages, entre 17h. et 20h. à ces points. S'entremêlent à ces endroits, les clients de ces marchés, les clients des taxis, les commerçants et leurs marchandises et les voitures. Quelques axes en sont un exemple : entre Biyem-Assi (lieux-dits Acacias, Rond-Point Express)

21 Entretiens avec ÉRIC (29 ans), vendeur de chaussures au marché Mokolo de jour, et au Carrefour CRADAT de nuit ; HERVÉ (25 ans), vendeur de sacs au marché Mokolo de jour et à Total Melen de nuit ; YANNICK (25 ans), vendeur de chaussures au Marché d'Elig Edzoa de jour et au Carrefour Mfandena de nuit. Les 05 et 06/10/2017 à Yaoundé.

et Mendong ; Ngoa-Ekelle (Lieux-dits CRADAT et Bonamoussadi) jusqu'au Carrefour Obili ; Essos jusqu'à Mvog-Ada ; axe Mfandena-Ngouso ; axe Carrefour Tsimi-Carrefour Nkolbisson. Toutes ces routes, à la nuit tombée, deviennent de véritables pôles commerciaux et causes de désordres urbains.

De plus, chaque type d'activité rencontré sur les marchés (vente en gros, stockage, demi gros, détail...) et chaque grande catégorie de produits (produits secs, légumes, produits manufacturés, etc.) engendrent des flux de circulation bien distincts, en fonction des modes d'approvisionnement et de redistribution spécifiques. Les activités de gros impliquent des entrepôts et des transitaires. Ils exigent des espaces de stationnements adaptés aux trafics lourds, ce qui n'existe pas toujours dans les marchés nocturnes de Yaoundé. Les autres activités nécessitent aussi un espace de stationnement afin de limiter l'occupation anarchique des voies et des accotements. Tous les types d'activités et de produits ont en commun d'engendrer un intense trafic de véhicules petits porteurs, de marchandises et de voyageurs. Parfois, les marchés fonctionnent en symbiose avec une gare routière (marchés Mokolo, Mvog-Mbi, Nsam), ce qui ne manque pas de produire pollution, embouteillages et bagarres.

Plusieurs acteurs de la PEM à Yaoundé sont des personnes souvent démunies. Les patrons de ces activités appartiennent, pour la plupart, aux classes populaires. La ville est pauvre. L'insuffisance de l'emploi officiel ou formel pousse à la créativité populaire et toute possibilité d'une quelconque accumulation du capital est rapidement exploitée. Le cas des petits marchés nocturnes est illustratif de cette situation de non-choix et de débrouillardise. Ceux-ci fleurissent chaque nuit sur les principales rues de la ville. Au-delà de tout désordre urbain, ils constituent une source de revenus pour de nombreux ménages et une source d'approvisionnement en denrées alimentaires et en quelques produits manufacturés pour une partie de la population urbaine. Il s'agit donc d'une entité duelle, à la fois négative et positive : un mal nécessaire.

Même si l'emploi informel est aujourd'hui répandu dans toute la ville sans exception de quartier, les marchés de rue nocturnes se développent principalement dans les quartiers à moyen standing, péri-urbains et spontanés (voir la Carte 1). Le lieu de vente joue un rôle important dans l'orientation des commerçants nocturnes de rue. Les raisons suivantes ont été évoquées (les sujets avaient la possibilité de choisir plusieurs propositions) : proximité avec mon lieu d'habitation (femmes : 97% ; hommes : 88%) ; proximité avec le marché de gros

(femmes : 32% ; hommes : 27%) ; lieu choisi en fonction des potentiels clients (femmes : 85% ; hommes : 91%) ; présence d'éclairage public nocturne (100%).

Nous avons constaté que pour la plupart des commerçants, le marché nocturne n'est jamais situé bien loin de leurs habitations. De plus, ces marchés de nuit se forment à proximité des grands marchés diurnes. Ainsi, les marchés nocturnes de Biyem-Assi se sont-ils formés principalement aux lieux-dits Rond-point Express et Montée Jouvence. Ils ont à leur portée les marchés Acacias (Biyem-Assi) et Mendong. Le marché nocturne d'Efoulan, est situé non loin du grand marché de Mvog Mbi et du marché de Nsam. Le marché de rue de Melen a pour voisin le marché Mokolo. Enfin, le marché nocturne du carrefour Mfandena est à proximité du marché d'Elig Edzoa. Tous ces quartiers où fleurissent des marchés nocturnes de rue, ont la particularité d'être « populeux », avec un potentiel important de clients.

Conclusion

Face à la nécessité de maintenir l'ordre public, l'administration communale se trouve confrontée au problème de survie des populations. Quelques hypothèses nous permettent d'expliquer son inaction face au désordre urbain nocturne :

- L'incapacité à mobiliser des équipes de police municipale pour un travail de nuit ;
- L'incapacité à proposer à la population d'autres lieux d'approvisionnement durant la nuit. Cela impliquerait d'investir dans l'aménagement de nouveaux espaces marchands, ou simplement de rendre ceux qui existent accessibles de nuit ;
- L'incapacité de l'État à proposer d'autres moyens de survie à ceux qui vivent dans la précarité et dont le commerce nocturne est la principale source de revenus ;
- La difficulté à réguler et réglementer la vie nocturne ;
Jusqu'ici, Yaoundé n'a pas de charte de la vie nocturne comme dans certaines villes occidentales.

C'est dans ces conditions que la *broken window theory* trouve son sens : « si vous cassez une vitre, d'autres le feront par la suite, car la vitre brisée indique qu'en ce lieu la cohésion sociale est faible, personne ne fait respecter les règles et la voie est donc libre » (Roché 2003, 83-84).

En effet, lorsque la population se rend compte qu'une faille existe dans le système de réglementation, davantage de monde s'y engouffre sachant qu'ils n'encourent aucune sanction ni représaille.

Cette faille, c'est la nuit. Véritable espace de libertés pour une certaine tranche de la population, elle est une sorte de zone de non-droit.

Bibliographie

Njoya, A.A. *et al.* (2008), « Dynamique du marché de l'emploi à Yaoundé entre 1993 et 2005 : des déséquilibres persistants », *Stateco*, 102, pp. 71-95.

BAULAIGUE, M. (2003), « Compréhension d'un banal désordre urbain », *Sociétés*, 4, 82, pp. 43-49.

BOQUET, M. (2008), *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l'enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*, Université du Havre, France.

BOPDA, A. (1997), *Yaoundé dans la construction nationale au Cameroun : territoire urbain et intégration*, Université Paris 1/Panthéon Sorbonne, Paris.

CUONZO, M.T. (2003), « Les petits métiers : le secteur de l'économie informelle en Afrique », in CAMARDA, D., GRASSINI, L. (éds.), *Local resources and global trades : Environments and agriculture in the Mediterranean region*. Bari, CIHEAM, (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 57), pp. 27-276.

DIAL et DSCN (1994), « L'enquête 1-2-3 sur l'emploi et le secteur informel à Yaoundé », *Stateco*, 78, Paris, INSEE.

FOUQUET, T. (2011), *Filles de la nuit, aventurières de la cité. Arts de la cidadinité et désirs de l'Ailleurs à Dakar*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, France.

FRANQUEVILLE, A. (1984), *Yaoundé. Construire une capitale*. Paris, Éditions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Collection Mémoires, 104.

GWIAZDZINSKI, L. (2005), *La nuit, dernière frontière de la ville*, Paris, Éditions de l'Aube.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CAMEROUN (2011), *Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2)*, Phase I : Enquête sur l'emploi (octobre 2011), Phase II : Enquête sur le secteur informel (novembre 2011).

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) et MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (MINDUH) (2005), *Enquête Emploi Secteur Informel*.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (1999), *Annuaire statistique du Cameroun*.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2015), *Annuaire statistique du Cameroun*.

KELLING, K., COLES, M. (1996), *Fixing Broken Windows : Restoring Order and Reducing Crime in Our Communities*, New York, Free Press.

FODOUOP, K. (1991), *Les activités informelles dans les centres urbains : l'exemple des petits métiers de la ville de Yaoundé*, Fondation Friedrich Ebert, *Débats économiques : Le secteur informel au Cameroun : importance et perspectives*, Yaoundé, pp. 13-20.

LE BRIS, É. (1992), « Crise urbaine et effets urbains de la crise : le cas de l'Afrique noire », *Espaces et Sociétés*, dossier Succès de la ville, crise de l'urbanité, pp. 61-82.

MACÉ, É. (1999), « Les violences dites 'urbaines' et la ville. Du désordre public au conflit dans l'espace public », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 83-84, pp. 59-64.

MARGUERAT, Y. (1983), « Des montagnards entrepreneurs : les Bamiléké du Cameroun », *Cahiers d'Études africaines*, 92, XXIII-4, pp. 495-504.

MAXIMY, (de) R. (1987), « Les marchés, facteurs et témoins de l'urbanisation », *Cahiers des Sciences Humaines*, 23 (2), pp. 319- 331.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT (MINDUH) et COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ (CUY) (2008), *Yaoundé 2020, plan directeur d'urbanisme*. Rapport de présentation, Augea International, Iris Conseil, Arcauplan.

NGA, N. (1975), *Ethnosociologie du « bar » à Yaoundé*, Université de Yaoundé, Cameroun.

OWONA, N. (2009), *La « vie de nuit » dans la ville de Ngaoundéré de 1952 à 2009*, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

PAULAIS, T. (1998). « Le marché dans la ville d'Afrique noire : équipements publics et économie locale », *Les Annales de la recherche urbaine*, 80-81, pp. 35-41.

ROCHÉ, S. (2003), « Tolérance zéro ? Quel garant des lieux dans les villes ? », Entretiens avec Philippe LEMOINE, *Cahier LaSer*, 7 : *Une nouvelle modernité ? Traitements de surface et exploration des profondeurs*. Débats, Paris, Descartes et Cie.

VASSEUR, J.-F. (1997), « Désordres urbains et régulation juridique : le paradoxe des "entrées en ville" », in CHEVALLIER, J. (Ed.), *Désordre (s)*, Centre Universitaire des Recherches Administratives et Politiques de Picardie, Paris, PUF, pp. 160-186.

Villiers (de), G. (1988), « La petite économie marchande dans les villes africaines ; état de la question et pistes de recherche », *Notes de Recherches*, 7.

WALTHER, R. (2006), *La formation professionnelle en secteur informel. Rapport sur l'enquête terrain au Cameroun*, Pris, Agence Française de Développement, Direction de la Stratégie, Département de la Recherche.

WILSON, J. Q., KELLING, G. L. (1982), « Broken windows. The police and neighborhood safety », *Atlantic Magazine*, 249 (3), pp. 29-38.

COLLECTION L'INNOVATION AUTREMENT dirigée par
Luc GWIAZDZINSKI, Université Grenoble Alpes, France

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Theodore ZELDIN, Historien, Grande Bretagne
Chris YOUNES, Ecole spéciale d'architecture de Paris, France
Philippe VIDAL, Université du Havre, France
Angelo TURCO, Libera Università di Lingue e Comunicazione, Italie
John TUPPEN, Université Grenoble Alpes, France
Will STRAW, McGill University, Canada
Bernard STIEGLER, Institut de recherche et d'innovation, France
Joëlle SASK, Université Aix Marseille, France
Sébastien ROCHE, UMR Pacte, France
Laurent MATTHEY, Université de Genève, Suisse
Sébastien LORD, Université de Montréal, Canada
Ying LONG, School of Architecture, Tsinghua University, China.
Christine LECONTE, École supérieure d'architecture de Versailles, France
Olivier KLEIN, Institute of Socio-Economic Research, Luxembourg
Vincent KAUFMANN, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse
Boris GRÉSILLON, Université Aix-Marseille, France
Maria GRAVARI BARBAS, Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
Francesco ESCOBAR, Universidad de Lalaca, Espagne
Gérard-François DUMONT, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
Aglæe DEGROS, Technische Universität Graz, Autriche
Manuela DECARLO, Libera Università di Lingue e Comunicazione, Italie
Matteo COLLEONI, Università degli studi di Milano-Bicocca, Italie
Patrick CHAMOISEAU, écrivain, France
Nadine CATTAN, UMR Géographie-cités, France
Fares BOUBAKOUR, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, Algérie
Maurice BENAYOUN, Université de Hong Kong, Chine
Nacima BARON, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, France
Aziz ARIKI, Institut national d'aménagement et d'urbanisme, Maroc
Akalay MUSTAFA, Université de Fès, Maroc
Pierre AGERON, géographe, France

DANS LA COLLECTION L'INNOVATION AUTREMENT :

L'ATELIER DE L'IMAGINAIRE – *Jouer l'action collective*

Antoine CONJARD, Serge GROS, Luc GWIAZDZINSKI,

Fabienne MARTIN-JUCHAT, Thierry MÉNISSIER

Elya Éditions, octobre 2015.

ISBN 979-10-91336-06-2

L'HYBRIDATION DES MONDES

- *Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation*

Luc GWIAZDZINSKI (dir.)

Elya Éditions, octobre 2016.

ISBN 979-10-91336-07-9

CHRONOTOPIES / CHRONOTOPICS

- *Lecture et écriture des mondes en mouvement*

/ *Readings and Writings on a World in Movement*

Guillaume DREVON, Luc GWIAZDZINSKI, Olivier KLEIN

Elya Éditions, octobre 2017.

ISBN 979-10-91336-10-9

TOURISME(S) ET ADAPTATION(S) / TOURISM AND ADAPTATION

Florent CHOLAT, Luc GWIAZDZINSKI, Céline TRITZ, John TUPPEN

Elya Éditions, février 2019.

ISBN 979-10-91336-12-3

SATURATIONS

- *Individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve*

Manola ANTONIOLI, Luc GWIAZDZINSKI, Vincent KAUFMANN,

Guillaume DREVON, Luca PATTARONI

Elya Éditions, janvier 2020.

ISBN 979-10-91336-14-7

NIGHT STUDIES

- *Regards croisés sur les nouveaux visages de la nuit*

Luc GWIAZDZINSKI, MARCO MAGGIOLI, WILLIAM STRAW

Elya Éditions, juin 2020.

ISBN 979-10-91336-15-4

Achevé d'imprimer en juin 2020 par

isiPRINT
UNIVERSITÉ PARIS 13 - UNIVERSITÉ PARIS 8

15 rue Francis de Pressensé
93210 La Plaine Saint-Denis

Numéro d'impression : 152368

Imprimé en France

Elya Éditions

ELYASCOP – Entreprise d'édition

Indicatif éditeur : 979-10-91336

ISSN 2431-5141 – l'innovation autrement

ISBN 979-10-91336-15-4

Dépôt légal : à parution